

RÉSIDENCE LE PARC DES MAUVES

VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF

dessous :
 □ Le volet administratif du dossier de demande d'admission en EHPAD dûment complété, □ Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou tout autre document d'identité, □ Une photocopie intégrale du Livret de Famille, le cas échéant, une photocopie de l'acte de naissance intégral,
☐ Une photocopie de l'attestation d'ouverture de droit à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et une photocopie du protocole de soins, s'il existe (ouvre les droits à une prise en charge à 100%), ☐ Une attestation d'adhésion à une mutuelle et/ou à une caisse complémentaire,
☐ Une attestation de responsabilité civile personnelle de votre assurance qui garantit les éventuels accidents causés au sein de la résidence,
 ☐ Une photocopie de l'arrêté concernant l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), ☐ Une photocopie du jugement de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, ou le mandat de protection future ou le document de l'habilitation familiale,
☐ Une photocopie des trois derniers justificatifs de revenus,☐ Une photocopie des deux derniers avis d'imposition,
☐ Une photocopie des justificatifs d'actifs financiers (relevés de comptes bancaires, assurance vie)
☐ Le cas échéant, une photocopie de la taxe foncière, ☐ Un relevé d'identité bancaire,
☐ Une photocopie du contrat d'obsèques s'il a été souscrit,
☐ Vos volontés éventuelles concernant les dons d'organe.
☐ Votre carte vitale sera à remettre le jour de votre arrivée.

Pour constituer votre dossier, nous vous remercions de nous transmettre les documents ci-